



té > famille saveurs tendances mieux-être relations

LE COURRIER DES PARENTS

SUZANNE VALLIÈRES PSYCHOLOGUE | Collaboration spéciale

IL NE GÈRE PAS BIEN LA COLÈRE... EST-CE NORMAL À 15 MOIS ?

Bonjour Suzanne. Mon fils de 15 mois a commencé à aller à la garderie à temps partiel, soit environ 3 avant-midi par semaine. Il s'agit d'une garderie en milieu familial. Dès le lendemain de sa première journée, la gardienne m'a dit que mon fils ne gérait pas bien ses émotions (colère) et que selon elle, il souffrait d'immaturité émotionnelle ! Pourtant, il a déjà fréquenté des haltes-gardiennes et on m'a toujours dit qu'il s'agissait d'un enfant sécurisé et autonome. Par ailleurs, mes recherches sur Internet me laissent croire qu'à son âge, il est normal qu'il ne sache pas encore tout à fait se contrôler et qu'il soit en train d'apprendre à tolérer les frustrations. Est-ce que l'éducatrice est trop exigeante ou effectivement devrais-je m'inquiéter ?

Bonjour. Tout d'abord, je vous rassure en vous disant de ne surtout pas vous inquiéter sur la possibilité que votre fils soit « immature émotionnellement » ! En fait, à 15 mois, il ne peut certainement pas être capable de gérer ses émotions. Tous les enfants de ce groupe d'âge vont réagir par des pleurs, des crises pour exprimer leurs émotions. C'est une étape qui sera vécue à des niveaux d'intensité différents selon le tempérament de l'enfant. Étant donné que votre fils ne maîtrise pas encore le langage, il est incapable de verbaliser, d'exprimer en mots ses désirs, ses

Suzanne Vallières est psychologue et chroniqueuse télé, conférencière et auteur des livres *les Psy-Trucs pour les enfants de 0 à 3 ans, de 3 à 6 ans et de 6 à 9 ans*. Pour la joindre, écrivez-lui à l'adresse suivante :

courrierdesparents@journalmtl.com

besoins ou ses frustrations. Il fait donc appel à des pleurs, des crises, des sauts d'humeur pour exprimer ses émotions et j'insiste sur le fait que cela est tout à fait normal à 15 mois.

LUI APPRENDRE TOUT DOUCEMENT À EXPRIMER SES ÉMOTIONS...

Votre gardienne a probablement des attentes trop élevées pour un enfant de 15 mois ! On a malheureusement souvent tendance à considérer les enfants comme de « mini-adultes ». Il faut toujours se souvenir que les enfants sont des êtres en construction et que notre travail comme parent et éducateur est de les aider à se construire en les sécurisant et en leur donnant des moyens pour qu'ils apprennent à gérer leurs émotions.

Bref, il s'agit d'accepter l'émotion et travailler avec l'enfant sur la méthode utilisée pour l'exprimer (crise). « Je

comprends ta colère, ta frustration, mais il faut finir le jeu maintenant », « Tu es en colère parce que c'est l'heure de faire dodo ? Viens avec maman, on va lire une belle histoire ensemble, dans ton lit ». On lui apprend ainsi à exprimer ce qui le dérange au lieu d'avoir recours aux crises. En fait, il faut retenir que malgré ce besoin intense de s'affirmer votre fils a toujours besoin de réconfort et de sécurité. Il faut donc être patient et compréhensif, le temps qu'il gère ses émotions avec maturité, ce qui viendra plus tard dans son développement.



COMMENT DÉTECTER UN MANQUE DE MOTIVATION ?

Certains enfants, qui sont pourtant motivés dans leurs activités sportives ou parascolaires, perdent tout leur enthousiasme quand arrive le temps des devoirs et leçons. Ils veulent continuellement tout remettre à plus tard, semblent fatigués, irritables, font toujours le minimum requis... Bref, ils donnent l'impression qu'ils sont paresseux, alors qu'en fait ils sont peut-être simplement démotivés et peu intéressés aux activités scolaires.

Voici quelques signes révélateurs d'un manque de motivation :

- N'a pas le goût d'apprendre (pas de curiosité intellectuelle).
- Évite les efforts (en fait le moins possible) et bâcle ce qu'il fait.
- Vise la note de passage, pas plus !
- Ne participe pas ou peu en classe.
- A de la difficulté à se mettre au travail.
- Ne persévère pas, abandonne facilement à la moindre difficulté.
- Ne prends pas à cœur l'école (désintéret général) et l'exprime ouvertement (« je n'aime pas ça l'école », « c'est plate l'école »).
- Ne réussit pas à obtenir de bons résultats (malgré sa capacité).
- N'a pas le goût de se faire aider devant ses difficultés.
- Adopte des comportements d'opposition ou de repli sur soi.

Une telle attitude est toujours inquiétante et nous sommes parfois pris au dépourvu, ne sachant pas trop comment notre enfant a pu en arriver là ! Une rencontre avec les professeurs ou intervenants scolaires peut également s'avérer importante afin d'obtenir des pistes supplémentaires et en arriver à des solutions qui nous permettront de renverser la vapeur et leur redonner le goût d'apprendre et d'aller à l'école !

TRANSACTIONS

GARDERIES



GARDERIES AVEC PERMIS A VENDRE

■ La vente « clé en main » de plus en plus populaire pour éviter la bureaucratie

UN « BUSINESS »

- **À VENDRE :** garderie de 28 enfants, avec permis ministériel, non subventionnée. En activité depuis neuf ans, clientèle établie, près du métro, école et parc, longue liste d'attente.
- PRIX : 219 900 \$**
- LOYER PAR MOIS TOUT COMPRIS : 2 829 \$**
- (Annonce repérée sur un site de vente d'entreprises)
- Coût d'un permis d'exploitation de garderie : **163 \$**
- Temps moyen d'attente pour l'obtention d'un nouveau permis : **UN AN**

De plus en plus de propriétaires mettent leur garderie en vente en incluant le permis du ministère de la Famille. Une façon de faire qui permet aux acheteurs de contourner les longs délais administratifs.



Sarah-Maude Lefebvre

sarah-maude.lefebvre@journalmtl.com

En effectuant une simple recherche sur Internet, le *Journal* a déniché rapidement une dizaine d'annonces où des garderies privées non subventionnées s'affichent pour une vente avec « permis assuré ».

Ce procédé semble payant. Un service de garde situé sur le Plateau-Mont-Royal a réussi à vendre ses installations, au coût de 230 000 \$, en y incluant « tous les permis et équipements ».

« Rentabilité prouvée et assurée. Clientèle établie avec liste d'attente. Excellente réputation. Permis pour 18 enfants (possi-



ble 24 enfants) » détaillait la fiche du vendeur.

« Sans permis, il n'y a rien. C'est pas mal ça qui donne de la valeur à l'entreprise », a confié l'agent d'immeuble du vendeur, lorsque contacté par le *Journal*.

Tannés d'attendre

L'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) est bien au courant de ce phénomène.

« Ça bouge pas mal dans le marché, affirme Sylvain Lévesque, président de l'AGPQ. Actuellement, il y a plus d'un an d'attente pour l'obtention d'un nouveau permis. Ça décourage bien des gens qui préfèrent acheter une garderie avec son permis, pour éviter les longs délais administratifs. »

« Ce n'est pas normal que cela prenne autant de temps pour obtenir un permis, renchérit ce dernier. Si le Ministère pouvait mettre de l'ordre là-dedans, ça réglerait bien des problèmes. »

Un « coup de main »

Les temps d'attente sont si longs et les processus administratifs si compliqués, que des entreprises offrent même maintenant leurs services pour aider les futurs propriétaires de garderie à « monter un dossier » pour obtenir un permis auprès du ministère de la Famille et des Aînés.

Le *Journal* a notamment mis la main sur

l'annonce d'une entreprise, Capitale Vie financière, qui promet un « projet de subvention de garderie approuvé, permis subventionné garanti, bureaucratie complète. »

« La machine bureaucratique fait perdre beaucoup de temps et d'argent aux gens. Nous la connaissons assez bien pour les aider à déposer une demande complète dès le départ. Ça donne un coup de

main », indique un des propriétaires de l'entreprise qui a préféré taire son identité.

Prudence

De son côté, le ministère de la Famille en appelle à la « prudence ».

« Il est vrai que le processus est plus rapide si on achète une garderie qui a déjà un permis, mais il n'y a rien de gratuit dans la vie, explique le porte-parole Jacques Robert. Le vendeur va sûrement essayer d'en tirer un profit monétaire. »

Aussi, rappelle ce dernier, les acheteurs doivent savoir qu'ils ont l'obligation de déposer une nouvelle demande de permis s'ils achètent les actifs d'un service de garde existant.

Quant aux reproches adressés à son ministère au sujet de la lenteur des processus administratifs, M. Robert affirme que les délais sont « normaux ».

« Oui, ça prend du temps. Notre processus est exigeant, car nous devons nous assurer que les enfants vivront dans un milieu sécuritaire. Il n'y a aucun moyen pour le moment d'améliorer nos délais, surtout que nous recevons beaucoup de demandes. »

sarah-maude.lefebvre @journalmtl.com



SYLVAIN LÉVESQUE
AGPQ

Une garderie à côté d'un bar ?

Le ministère de la Famille ne se presse pas pour approuver un projet à Beloeil

Le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) analyse toujours la demande de permis d'une garderie de Belœil qui ouvrirait dans le même bâtiment qu'un bar.

MATHIEU BÉDARD

Agence QMI

« Le permis n'est pas délivré et la demande est toujours sous analyse, a fait savoir Mario Vaillancourt, porte-parole du MFA. Le but premier est d'assurer la santé et sécurité des enfants. »

Rien n'indique si le Ministère accordera un permis d'exploitation ou non à la garderie privée située sur le boulevard Cartier, à Belœil. Pourtant, l'aménagement intérieur des lieux est bien en cours et un numéro de téléphone avec la mention « Bientôt ouverture » est affiché dans l'une des vitres, ce qui laisse supposer qu'elle s'apprête à accueillir des enfants prochainement.

Une demande avait été faite il y a 18 mois auprès du MFA et de la ville de Belœil afin qu'une garderie de 45 places pour des enfants de 18 à 59 mois puisse ouvrir dans le même bâtiment que le bar Flush billard, rapportait-on en octobre dernier. Bien que le MFA ait accepté et pris connaissance des plans de la garderie, le Ministère n'était

pas au courant que celle-ci serait située à deux pas d'un bar à Belœil. Une situation qui avait été confirmée par le promoteur du projet.

Pas la même information

« Le gouvernement m'a demandé les plans, mais il n'est pas venu vérifier le site, avait mentionné le promoteur. Nous avons suivi toutes les exigences du Ministère dans nos démarches, dont celle de remplir la demande de délivrance de permis. »

Lorsqu'on a appelé en tant que parent intéressé, le responsable de la future garderie Gentils Coquelicots a répondu que tout serait prêt pour la mi-février et qu'il ne restait que « quelques finitions comme la clôture, les décorations, etc. ».

Cependant, lorsqu'on a rappelé une seconde fois, en tant que journaliste, la date et les aspects restants à rénover étaient bien différents.

« C'est le Ministère qui va décider; les travaux ne sont pas encore finis et [le MFA] va vérifier si tout est dans les normes prochainement », a vaguement indiqué le responsable qui n'a pas voulu mentionner son nom.

Le directeur des communications de la Ville de Belœil, Louis-Jacques Pineault, a quant à lui affirmé qu'aucun inspecteur en bâtiment n'avait visité les installations afin de vérifier si tout était conforme.

